

## Au CISSS de Laval, la maltraitance : c'est **NON!**

Nous avons tous le devoir d'agir et de lutter contre les situations de maltraitance que nous repérons.

**Outillez-vous pour mieux REPÉRER la maltraitance!**



### Formations disponibles sur ENA

<https://fcp.rtss.qc.ca/ena-login/index.html>

### Outils de repérage :

[https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-002268/?  
&txt=maltraitance&msss\\_valpub&date=DE  
SC](https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-002268/?&txt=maltraitance&msss_valpub&date=DESC)

### Pour en savoir plus, consultez :

[www.lavalensante.com/soins-et-services/liste-des-soins-et-services/maltraitance/](http://www.lavalensante.com/soins-et-services/liste-des-soins-et-services/maltraitance/)

Ligne aide maltraitance adultes âgés  
(LAMAA)

Numéro de téléphone : 1 888 489-2287

Site internet : <https://lignemaltraitance.ca/fr>

## FICHE NO 5 : LE REPÉRAGE DE LA MALTRAITANCE

Le **REPÉRAGE** de la maltraitance s'avère utile pour plusieurs raisons :

- La maltraitance est souvent cachée ou méconnue de la personne maltraitée;
- La dénonciation est difficile : sentiment de culpabilité, honte, peur, etc.



Un repérage rapide peut prévenir l'amplification de la situation.

Le repérage se fait en prêtant attention aux :

- Indices : faits observables qui nécessitent une évaluation;
- Indicateurs : faits observables évalués qui indiquent qu'il y a maltraitance.

### Que devez-vous surveiller chez la personne vulnérable pour **REPÉRER** la maltraitance ?

- Attitude verbale, non verbale (état émotionnel, changement de comportement, etc.);
- Irrégularités dans la gestion financière;
- Blessures, détérioration de la santé;
- Histoire de chutes suspectes;
- Besoins non comblés.

### Que devez-vous surveiller auprès de l'entourage de la personne vulnérable pour **REPÉRER** la maltraitance ?

- Attitude verbale, non verbale (état émotionnel, équilibre de vie, etc.);
- Compréhension de la condition physique et respect des consignes professionnelles;
- Problèmes personnels (financier, psychologique, dépendances, etc.);
- Signes d'épuisement chez l'aidant.



### Actions à poser pour évaluer les indices :

- Décoder les messages de la personne qui vit une situation de maltraitance;
- Refléter vos inquiétudes, partager des exemples référant à des situations similaires;
- Pour les personnes inaptes, valider avec la famille les indices observés;
- Consulter les professionnels de l'équipe et, au besoin, votre intervenant désigné du PIC (Processus d'intervention concerté);
- Soyez à l'affût des risques, en cas de danger imminent, vous pouvez contacter le 911.